



**DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION**  
**Valant règlement de consultation**

**Suivi des populations de Sonneur à ventre jaune, *Bombina variegata*, et de Triton crêté, *Triturus cristatus*, sur le site des Etangs de la Molière et analyses des données 2019 à 2022**  
**Site Natura 2000 Plaine des Varennes FR8301033**

**1- Dénomination des cocontractants**

**Pouvoir adjudicateur**

Stéphane RODIER  
Président  
Parc naturel régional Livradois-Forez  
Maison du Parc  
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 6 octobre 2021.

**Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)**

**Nom :**

**Adresse :**

**SIRET :**

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitants (formulaires DC1-DC2-DC4).

**2- Procédure de passation**

Consultation simplifiée, marché simple passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du code de la commande publique.

**3- Objet de la consultation / Durée**

La mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 « Plaine des Varennes » FR 8301033 prévoit différentes actions dont le suivi scientifique du site. En 2022, le Parc naturel régional Livradois-Forez, structure porteuse de l'animation du document d'objectifs, s'appuiera sur un prestataire pour réaliser le suivi des populations de Sonneur à ventre jaune, *Bombina variegata* et de Triton crêté, *Triturus cristatus*, sur le site des Etangs de la Molière et analyser les données des années 2019, 2020, 2021 et 2022. Les Etangs de la Molière sont classés en Arrêté préfectoral de Protection de Biotope. Ils se situent



dans le site Natura 2000 Plaine des Varennes (FR8301033) et plus précisément sur les communes de Glaine-Montaigut et de Neuville.

Le site est une propriété privée, clôturée et non accessible. Le statut d'APPB du site prévoit l'inventaire des espèces d'intérêt communautaire sur deux jours chaque année. Le suivi ne pourra donc excéder deux jours et devra être prévu en amont avec le Parc pour l'organisation des autorisations d'accès avec le propriétaire.

- Objectifs :
  - o Inventorier les populations de Sonneur à ventre jaune et de Triton crêté sur le site ;
  - o Quantifier la taille de la population de Sonneur à ventre jaune sur les 4 années de 2019 à 2022 ;
  - o Evaluer l'état de conservation des 2 espèces ;
  - o Cartographier les données ;
  - o Réaliser un rapport de synthèse (voir § rendu) ;
- Lieu de la prestation : Etang de la Molière - Site Natura 2000 Plaine des Varennes – Glaine-Montaigut (63) ;
- Rendu : rapport de synthèse (\*) comprenant :
  - o Une introduction ;
  - o La méthodologie ;
  - o Les résultats (sur les populations d'espèces et l'état de conservation) ;
  - o Une conclusion ;
  - o Un résumé d'une page.
- Format du rendu :
  - o Tous les documents produits devront faire apparaître les logos du Parc et des financeurs de l'opération (voir ci-dessous) ;
  - o Un premier rendu est attendu pour le 31/10/2022 afin que le Parc puisse faire des remarques et des corrections ;
  - o Le rapport d'étude est à fournir en 3 exemplaires papier ainsi qu'un format numérique en version word et PDF ;
  - o Concernant la cartographie, la version informatique devra être compatible avec le logiciel libre QGIS ;
  - o Concernant les données, le prestataire a le choix entre saisir ses données dans la base de données du Parc Livradois-Forez : Géonature ou de les restituer via la liste des données brutes sous forme d'un tableau excel (fourni par le Parc).

Pour le Sonneur à ventre jaune, le protocole utilisé sera la méthode de suivi de population par capture-marquage-recapture appliquée au Sonneur à ventre jaune recommandée par le Plan National d'Action Sonneur à ventre jaune (ONF-MEDDE, 2016).

Plusieurs échanges pourront avoir lieu entre le Parc et le prestataire avec a minima :

- Un échange en amont de la phase terrain pour organiser les 2 jours de terrain et pour que le Parc fournisse les données des inventaires réalisés en 2019, 2020 et 2021.
- Un échange à l'issue du rendu pour présenter les résultats et faire d'éventuelles modifications sur le rapport de synthèse. Un premier rendu est donc attendu pour le 31/10/2022.



Le Parc s'engage à fournir la bibliographie suivante :

- Suivi du Sonneur à ventre jaune dans la zone Natura 2000 FR8301033 année 2008 (Barbarin et Boitier – SHNAO, 2008) ;
- Prospection *Bombina variegata* du 24 juin 2014 sur les Etangs de la Molière (Durand – SHNAO, 2014) ;
- Inventaire 2015 *Bombina variegata* *Triturus Cristatus* et autres batraciens des étangs de la Molière (SHNAO, 2015) ;
- Suivi 2016 des Amphibiens d'intérêt communautaire des étangs de la Molière (Delsinne et Durand – SHNAO, 2016) ;
- Suivi 2017 des Amphibiens d'intérêt communautaire des étangs de la Molière (Delsinne et Durand – SHNAO, 2017) ;
- Etude de la population de Sonneur à ventre jaune, *Bombina variegata* du Bois de la Mure 2018 (Delsinne et Chatard – SHNAO, 2018) ;
- Inventaire 2019 des Sonneurs à ventre jaune sur les étangs de la Molière - cartographie et ventroscope (Moiron – PNRLF, 2019) ;
- Inventaire 2020 des Sonneurs à ventre jaune sur les étangs de la Molière - cartographie et ventroscope (Moiron – PNRLF, 2020) ;
- Inventaire 2021 des Sonneurs à ventre jaune sur les étangs de la Molière - cartographie et ventroscope (Moiron – PNRLF, 2021) ;

Le Parc s'engage à mentionner le prestataire dans toutes les publications tirées des études ou des données cartographiques.

**Le contrat sera conclu pour une période comprise entre la notification du marché et le 31/12/2022.**

(\*) Logo du Parc et logos des financeurs de l'opération devant figurer dans les présentations et dans le rapport d'étude :



#### **4- Critères de sélection des offres**

Les critères de sélection de l'offre seront :

1. La valeur scientifique et technique, la méthodologie proposée : 40%
2. Le prix : 40% ;



3. Le délai d'exécution et le planning proposé : 20%

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

**5- Pièces constitutives de la consultation**

La présente lettre de consultation signée et le devis détaillé remis par l'entreprise.

**6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)**

**Montant total du marché :**

**Montant HT :**

**Taux de TVA :**

**Montant TTC :**

**7- Délais de paiement et intérêts moratoires**

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n° 2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

**8- Acomptes**

- Un premier acompte de 30% sera versé à réception de la lettre de commande et sur présentation d'une facture.
- Le solde de 70 % sera versé à l'issue de la mission après acceptation par le Parc naturel régional Livradois-Forez du rapport d'étude final adressé au plus tard le 15/11/2022 et sur présentation d'une facture.

Le montant d'un acompte ne peut excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte.



## 9- Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le vendredi 03 juin 2022 – 12 h (dernier délai).

A l'adresse du Parc naturel régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante [achat\\_public@parc-livradois-forez.org](mailto:achat_public@parc-livradois-forez.org) avec accusé de réception.

### **Délai de validité de l'offre :**

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

<b>DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE</b>
---

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Son délai d'intervention à réception de la commande
- ✓ Références de l'entreprise dans ce domaine
- ✓ Descriptif de la prestation proposée et des moyens humains dédiés
- ✓ Un RIB
- ✓ Le devis

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Directeur  
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez